



## SEJOURS ENFANTS ET ADOLESCENTS

### ETE 2017

Dans le cadre de son plan d'action pour 2017, la section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) Nouvelle-Aquitaine souhaite apporter une aide au financement des séjours d'été pour les enfants et adolescents d'agents de l'État en fonction dans la région Nouvelle-Aquitaine.

La SRIAS a conventionné avec trois autres prestataires :

- ASMA (Action Sociale du Ministère de l'Agriculture) :

contact : [brigitte.lechene@morbihan.gouv.fr](mailto:brigitte.lechene@morbihan.gouv.fr) ou [fabienne.dedole-procherot@agriculture.gouv.fr](mailto:fabienne.dedole-procherot@agriculture.gouv.fr)

site internet : <http://www.asma-nationale.fr>

Quelques exemples des séjours proposés (voir avec le prestataire) :

- « Mes premières vacances au cœur des Contes et Légendes » pour les 6-8 ans, du 9 au 20 juillet ou du 1<sup>er</sup> au 12 août.

- « L'aventure des Landes » pour les 8 à 14 ans, du 9 au 20 juillet ou du 21 au 31 juillet ou du 1<sup>er</sup> au 12 août ou du 13 au 23 août.

- « Le Surf de l'Extrême » pour les 12-17 ans, du 9 au 20 juillet ou du 21 au 31 juillet ou du 1<sup>er</sup> au 12 août ou du 13 au 23 août.

- ALN (Amicale Laïque de Nérac) :

contact : [secretaire.colonie@orange.fr](mailto:secretaire.colonie@orange.fr)

site internet : <https://sites.google.com/site/coloniecapbreton>

Séjours proposés :

- « Cap océan » pour les 7-11 et 12-14 ans, 1 semaine entre le 9 juillet et le 10 août.

- « Cap atlantique » pour les 12-14 ans, 2 semaines entre le 9 juillet et le 17 août.

- « Cap Landes » pour les 8-11 et les 12-14 ans, 10 jours du 17 au 26 juillet.

- IGESA (Institution de Gestion Sociale des Armées) :

contact : [seminaires@igesa.fr](mailto:seminaires@igesa.fr)

site internet : [www.igesa.fr](http://www.igesa.fr)

Pour connaître la liste des séjours proposés par IGESA, merci de prendre contact directement avec le prestataire.

Les parents intéressés sont invités à contacter directement les prestataires, via internet ou par téléphone, pour connaître le détail des séjours proposés, les disponibilités et le montant de la part qui restera à leur charge après déduction de l'aide SRIAS et des autres financements auxquels ils pourront (éventuellement) prétendre. Les grilles tarifaires sont élaborées entre les prestataires et la SRIAS .

Le dossier est également accessible sur le site internet de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine :

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine/Region-et-institutions/Organisation-administrative-de-la-region/Ressources-humaines-et-action-sociale/La-Section-Regionale-Interministerielle-d-Action-Sociale-SRIAS/Actions-Loisirs-2017/#titre>

**Contacts : SRIAS Nouvelle-Aquitaine - SGAR Nouvelle-Aquitaine -  
4 esplanade Charles de Gaulle 33077 BORDEAUX Cedex  
06 79 08 54 82 – srias33@hotmail.fr**

**Assistante de la SRIAS : Fanny MOROTE  
05 57 95 02 97 – fanny.morote@nouvelle-aquitaine.gouv.fr**

**Conseillère à l'action sociale et à l'environnement professionnel : Sabine MAINGRAUD  
05 57 95 02 95 – sabine.maingraud@nouvelle-aquitaine.gouv.fr**